

NATURE

Les jussies, de redoutables envahissantes

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez trouver plus d'information sur cette espèce sur différents sites :

- > **CBNFC-ORI**
www.cbnfc-ori.org
- > **CBN-BP**
<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>
- > ou sur
www.especes-exotiques-envahissantes.fr

■ Qui sont-elles ?

Comme la majorité des espèces végétales exotiques envahissantes, les jussies ont été initialement introduites pour des raisons ornementales.

En effet, ces plantes, originaires d'Amérique centrale, ont été abondamment vendues en jardinerie pour le plaisir des propriétaires d'étangs et de bassins jusque dans les années 2000. Mais ne les cherchez plus dans le commerce : leur commercialisation est strictement interdite en France depuis 2007, tout comme le déplacement de toute partie de la plante et toute introduction en milieu naturel.

■ Pourquoi représentent-elles une menace pour la biodiversité locale ?

Si ces jussies font l'objet d'une telle réglementation, c'est parce qu'elles représentent un danger pour les autres espèces, à cause de leur extraordinaire capacité de prolifération. Introduites dans un plan d'eau, ces plantes peuvent envahir toute la surface en quelques années, jusqu'à éliminer toutes les autres espèces végétales et créer des mortalités spectaculaires de poissons par asphyxie. Sur les rivières et les canaux, la circulation des embarcations peut également être gê-

née lorsque ces plantes forment des prairies sur toute la surface de l'eau.

L'une des forces des jussies réside dans leur excellente aptitude à la dispersion par bouturage : les tiges se brisent facilement, les fragments flottent, forment de nouvelles racines et vont s'ancrer sur la vase des berges dès que le courant les y aura déposés. À ce moment-là, ils reformeront de vigoureuses tiges, qui repartiront à l'assaut de la colonisation de la surface en eau.

En France, la mauvaise réputation de ces plantes ne date pas d'hier ; dans les régions de Montpellier et de Bordeaux, les jussies ont été introduites dès le XIX^e siècle et elles n'ont pas tardé à s'échapper et coloniser vigoureusement les milieux aquatiques naturels des environs. Depuis, elles ont gagné du terrain sur toute la façade atlantique et elles ont remonté la vallée de la Loire.

La jussie à grandes fleurs et la jussie rampante forment de larges taches jaunes à la surface des étangs et des cours d'eau. C'est très beau, mais c'est surtout dangereux pour la biodiversité.

PAROLES D'EXPERTS

« Compte tenu des risques, les jussies font l'objet d'une attention très forte de la part des institutions concernées. Des moyens financiers et humains sont mobilisés en conséquence lorsqu'il est encore possible de les contrôler efficacement, dans plusieurs vallées (la Saône, l'Ognon, la basse vallée du Doubs) et des régions d'étangs (autour de Belfort ou en Bresse), toujours avec l'assurance d'employer des techniques qui n'aggravent pas la situation. De la même manière qu'un feu de forêt, il est possible d'éteindre chaque départ de foyer avec des méthodes encore faciles à mettre



en œuvre et modérément coûteuses. Lorsque l'incendie est généralisé, le contrôle devient beaucoup plus aléatoire. Pour cette raison, il est indispensable de signaler toute présence de jussie sur le territoire, auprès du Conservatoire botanique national de votre territoire notamment. Alors soyez vigilants ! »

Justine Amiotte-Suchet
Chargée de communication
Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

Marc Vuilleminot
Référent plantes invasives

■ Quelle est la situation aujourd'hui, en Bourgogne Franche-Comté ?

En Bourgogne Franche-Comté, la présence de ces espèces est beaucoup plus récente. L'essentiel des signalements dans des rivières ou des étangs ont moins de 20 ans (la première observation a été faite en 1988 à Nancy dans la Nièvre). Presque systématiquement, l'origine des plantes est identifiée : il s'agit la plupart du temps de pièces d'eau d'agrément que les propriétaires ont cherché à fleurir à un moment donné avec de la jussie et elle s'en est échappée.

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant vingt structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

LONS-LE-SAUNIER (JURA) Zoom sur les mammifères

Samedi 23 octobre, à Lons-le-Saunier, se tiendra le 41^e colloque francophone de mammologie organisé par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères, le Pôle grands prédateurs et Jura nature environnement. Plus d'infos sur www.sfepm.org.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne-Franche-Comté Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Marc Vuilleminot et Justine Amiotte-Suchet.